

0 CdxÄ0L ^SM b0 00@ 00D(~%0C0 0%"çH^00©• A0 0 4EX^0
È0 a A0 „ [*#0 2 0 6D`%!

Seance premiere
15 Mars

Seance extraordinaire
29 Mars



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à huis clos le 15 mars 2021 à 19h55 à l'hôtel de ville de Cloridorme.

Sont présents : MM. Marcel Mainville

N° de résolution
ou annotation

Normand Poirier

Benoit Huet

MMES :

Nathalie Francoeur

Nancy Cloutier

Josée Boulay

Absence : aucun

Étaient également présents madame Diane Gregory, dg et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 42-03-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :
QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de février
- 5- Correspondance du mois (
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux : (voir liste)
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Résolution pour préciser la résolution 207-10-20 : confirmer que Monsieur Baron est également inspecteur en bâtiment municipal avec droit émettre permis et avis d'infraction
 - 9.2 : URLS GIM adhésion 105.00\$ et 2 représentants à nommer
 - 9.3 : Fête du Québec : 2 avril demande subvention
 - 9.4. Résolution pour désistement regroupement pour matières résiduelles
 - 9.5 Montant à remettre à Petite Vallée pour fond vert et recycle Québec
 - 9.6 : Résolution pour passer au perte les montants accumulés pour les dossiers de vente pour taxes année 2020
 - 9.7: Résolution pour charger les taxes à partir date acquisition pour Nathalie Borduas, Yves Huet 396.04 pour taxes date acquisition.
 - 9.8 Résidences touristiques
 - 9.9 : Barrage protection à inclure dans la police assurance la Municipale
 - 9.10. Courroies Rotofix montant option 2 avec assistance facetime 2739.50\$ plus tx
 - 9.11 : Avis infraction
 - 9.12 2^e affichage poste opérateur classe 3 et journalier (2 semaines)
 - 9.13 Aide temporaire de Francois Roger Coté pour la voirie
 - 9.14 Donner les besoins spécifiques de la municipalité à la SQ
10. Note de la D.G.
11. Rapport du directeur des travaux publics
12. Période de questions : faire parvenir vos demandes par courriel : dgclori@globetrotter.net Question : aucune
13. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # à faire

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 février 2021, tenue à huis clos

N° de résolution
ou annotation

Résolution # à faire

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation. La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Madame la mairesse demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

Résolution # 43-03-21

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} février au 28 Février 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 28 février 2021;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de février 2021 au montant de 40 833.26 \$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 44-03-21

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 42 242.37 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 8 Mars est de 42 242.37 \$

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 42 242.37\$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 45-03-21

Ajout à la Résolution # 207-10-20 ou annotation

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

QUE Le conseil municipal fasse un ajout à la résolution # 207-10-20 indiquant que Monsieur Gaétan Baron est également inspecteur municipal en bâtiment avec droit d'émettre des permis et infraction.

Madame Nathalie Francoeur, conseillère, se dit en accord pour autant que l'inspecteur présente les cas au conseil municipal et que le conseil municipal donne son accord. Monsieur Marcel Mainville est en désaccord. Tous les autres conseillers et la mairesse sont en accord.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9.2 Résolution #46-03-21

Adhésion URLS et 2 Représentants

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :
Que la municipalité de Cloridorme adhère à l'unité régionale loisir et sport Gaspésie-îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 105\$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

Qu'Elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'unité régionale loisir et sport : madame Nancy Cloutier et monsieur Benoit Huet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution #47-03-21

Fête nationale du Quebec

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande une subvention pour l'organisation de la fête nationale du Québec ayant comme thématique cette année : Un Québec tissé serré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Résolution # 48-03-21

Désistement Regroupement matières résiduelles

PROPOSÉ PAR NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal se désiste du regroupement de matières résiduelles en raison des coûts trop élevés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 49-03-21

Fond Vert Recycle Québec Petite-Vallée

CONSIDERANT que la municipalité a reçu la somme de du fond vert et comme la municipalité de Petite-Vallée a droit à sa part suite à l'entente Cloridorme-Petite-Vallée :



SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU de faire parvenir ce qui est dû à la municipalité de Petite-Vallée soit 3870.44\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° de résolution
ou annotation

9.6 Résolution # 50-03-21

Dossiers vente pour taxes

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RESOLU

Que les montants les montants de taxes dû et d'intérêts pour les comptes des maisons vendues pour taxes soient passés au pertes pour l'ancien dossier d'André Rodgiers (soit 332.05\$ + intérêts); et pour l'ancien dossiers Mildred Brousseau (soit 1625.95+ intérêts); pour la maison détenue par la municipalité soit le 8 rue Huet et vendue à M. Richard Bourdonnais, il faut radier les intérêts car la maison appartenait à la municipalité donc aucun n'intérêts réels n'a été encourus, écritures comptable pour régulariser les montants pour ces dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 51-03-21

Montant à facturer pour vente de terrains

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :
De charger les taxes à partir de la date d'acquisition pour Nathalie Borduas et Yves Huet car la dernière portion de taxes n'a pas été acquittée par l'ancien propriétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution # 52-03-21

Résidence touristique

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme mandate Monsieur Gaétan Baron, inspecteur municipal à signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 53-03-21

Assurance Barrage (Rivière du Grand Cloridorme)

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RESOLU

QUE la Municipalité demande à la MMQ d'inclure la protection pour barrage aux assurance municipales comme par le passé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.10 Résolution # 54-03-21

Courroies Photofix

SUR LA PROPOSITION DE BENOIT HUET, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

De faire l'achat de courroies au montant de 2 739.50\$ plus taxes pour le site de traitement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 55-03-21

Avis d'infraction

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :
De faire parvenir un avis d'infraction concernant le dossier d'un contribuable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution 56-03-21

2ieme Affichage poste opérateur classe 3 et journalier

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER IL EST RESOLU :
QUE LE CONSEIL autorise sa directrice générale à afficher de nouveau le poste d'opérateur classe 3 et journalier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution # 57-03-21

Aide temporaire Voirie

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal engage monsieur François Roger Côté à temps partiel comme aide aux travaux publics et toutes autres tâches demandées par le directeur des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 58-03-21

Besoins Spécifiques Municipalité

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE, IL EST RESOLU :

De faire parvenir à la sureté du Québec une liste des besoin spécifiques de notre municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.Note de la D.G : rien de spécial.

11. Rapport du directeur des travaux publics :

Mentionne le travail dû aux tempêtes de neige.

12. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution # 59-03-21

Les sujets étant épuisés il est proposé par Nancy Cloutier, Conseillère, et résolu à l'unanimité des élus présents

N° de résolution
13. **QUE la séance soit levée à 20.15**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Michèle Fournier
Mairesse

Marie Gregor
Sec-trésorière



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 mars 2021 à 18.30 par Zoom

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : MM. Marcel Mainville
Normand Poirier
Benoit Huet
MMES Nancy Cloutier
Josée Boulay
Nathalie Francoeur

Était également présente madame Diane Gregory, directrice générale.

Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

1- Renonciation à l'avis de convocation

Résolution # 60 -03-2021

Conformément à l'article 325 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil de la municipalité de Cloridorme, étant tous présents à la réunion Zoom du 29 mars 2021, à 18.30, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. Engagement de Jean-Louis Roy à compter du 29 mars 2021
2. Engagement de Sarto Fortin à compter du 30 mars 2021
- 3- Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE chacun des élus renonce à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et accepte de discuter des points présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



SUR LA PROPOSITION NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

1. Résolution #61 -03-2021

Engagement de Jean-Louis Roy à compter du 29 mars 2021

Considérant que la municipalité de Cloridorme a besoin d'une personne supplémentaire pour la voirie;

SUR LA PROPOSITION DE MADAME NATHALIE FRANCOEUR, CONSEILLÈRE, IL EST RESOLU :

Que la municipalité accepte d'engager Monsieur Jean-Louis Roy qui était déjà à l'emploi de la municipalité à titre de saisonnier. Ce dernier sera engagé selon pour un nouveau poste de temps plein saisonnier pour la voirie à raison de 40 heures semaine. Monsieur Roy débutera le 29 mars 2021 et recevra un salaire de 19.00\$ de l'heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Résolution # 62 -03-2021

Engagement de Sarto Fortin à compter du 30 mars 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Cloridorme a procédé à une offre d'emplois pour combler le poste d'opérateur classe 3 et journalier temps plein permanent;

CONSIDÉRANT QU'une exigence de posséder une classe 3 était un point crucial que la municipalité entendait respecter;

CONSIDÉRANT QU'UN des candidats répondait exactement aux attentes de la municipalité le tout s'étant confirmé lors de l'entrevue;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR NORMAD POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :



QUE le conseil municipal engage monsieur Sarto Fortin. Monsieur Sarto Fortin recevra un salaire horaire de 23.50\$. Et il débutera le 30 mars 2021

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Résolution # 63 -03-2021

Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 18.44

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Michèle Fournier mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Michèle Fournier

Mairesse

Diane Gregor

Sec-trésorière

